



Organisateur de l'Accueil :  
CAE - Cholet Animation Enfance  
15 avenue Kennedy - 49300 Cholet  
Tél : 02 72 77 24 00

## Projet Pédagogique

# Accueil de proximité de Favreau

8 rue René Caillé, 49300 Cholet  
Tél : 02 72 77 24 00 - 07 86 09 11 45  
[accueilsdeloisirs@choletagglomeration.fr](mailto:accueilsdeloisirs@choletagglomeration.fr)

## Mercredis Année scolaire 2023-2024

### L'enfant acteur de son développement

*Ce plan pédagogique vise à combiner les principes de l'autonomie, du choix et de l'autogestion issus des pédagogies nouvelles (Reggio Emilia, Montessori et Sudbury) pour créer un environnement épanouissant, libre et adapté. Ces pédagogies partagent l'idée que l'enfant est acteur de son développement et visent à encourager l'indépendance, la créativité et l'exploration personnelle. Toutes mettent en avant le rôle fondamental de l'enfant dans son épanouissement. Ces approches peuvent permettre à l'enfant de suivre son propre rythme et faire ses propres ? durant le temps d'accueil périscolaire.*

<b>1 - Le Service Cholet Animation Enfance</b>	<b>P.2</b>
<b>Présentation du CAE</b> <b>Les intentions éducatives</b> <b>Les offres éducatives</b> <b>Plan Mercredi</b> <b>Partenaires</b>	
<b>2 - L'Accueil de proximité de Favreau</b>	<b>P.5</b>
<b>Locaux et implantation</b> <b>Environnement et ressources</b> <b>Périodes d'accueil et Journée type</b> <b>L'équipe pédagogique</b> <b>Les objectifs pédagogiques</b> <b>La place de l'enfant</b> <b>Les projets de l'année</b> <b>Séjours courts</b>	
<b>3 - Protocoles et urgences</b>	<b>P.13</b>
<b>Accident graves</b> <b>Soins et hygiène</b> <b>Vigilance sanitaire</b> <b>Incendies</b> <b>Intrusions</b> <b>Catastrophes</b>	
<b>4 - Les outils d'évaluation</b>	<b>P.14</b>
<b>Bilan numérique et qualitatif</b> <b>Réunions d'équipe et de direction</b> <b>Retours enfants et familles</b>	

# 1 – Le Service Cholet Animation Enfance

## Présentation du CAE

Le service Cholet Animation Enfance organise pour la Ville de Cholet, les accueils de loisirs. Le service pilote des activités éducatives, sociales, culturelles, physiques et sportives, à destination de l'enfance et la jeunesse durant les temps extra et périscolaire. Le CAE propose des temps de loisirs dont l'un des objectifs principaux est de favoriser l'épanouissement des enfants et familles au sein du territoire.

## Les intentions éducatives du CAE

L'action du service Cholet Animation Enfance s'articule autour de ses intentions éducatives qui sont inscrites dans son projet éducatif. Il traduit l'engagement de l'organisateur, ses priorités, ses valeurs.

**Promouvoir le loisir éducatif :** en garantissant des temps de loisirs utiles au développement personnel et social de l'enfant ainsi qu'à son ouverture sur le monde. Les équipes créaient les conditions qui permettent au public la construction de son identité et l'émergence de ses idées. L'enfant ou le jeune doit avoir le droit et la liberté de s'exprimer, de choisir et de proposer. Les équipes définissent les moyens qui permettent le développement et l'épanouissement de l'enfant et du jeune. Par le jeu, l'activité et le lien, toujours dans le respect des rythmes et des besoins chrono-biologiques, les familles sont sensibilisées au fait que l'ensemble des temps passés par l'enfant sur les structures d'accueil doivent être des temps de détente et de plaisir. Quant au CAE, il met à disposition des moyens humains et matériels pour garantir le respect des nombreuses réglementations.

**Favoriser la mixité et l'accueil de tous les enfants :** la mixité se décline sous diverses formes (genre, handicap, milieu social, âge, culture). Beaucoup de communautés vivent les unes à côté des autres sans se rencontrer et se connaissant peu. Pour une ouverture mutuelle et pour limiter les risques de rejet ou de repli, il est nécessaire de favoriser la rencontre des différences. Nos accueils sont, en ce sens, des lieux privilégiés pour favoriser le « vivre ensemble », en favorisant l'inclusion des enfants atteints de troubles psychologiques ou de handicap physique, en faisant référence à la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances. Le CAE tient compte des spécificités de cet accueil et mène une réflexion sur les contraintes structurelles et les possibilités pour un accueil adapté avant de s'engager. Le CAE promeut l'accueil des publics issus de tous les milieux sociaux et culturels en s'appuyant sur la richesse des différences individuelles et établit un cadre et des règles de vie qui assurent le bon déroulement de la vie en collectif.

**Pousser le public à la découverte de son territoire :** dans sa dimension locale en priorité, mais aussi plus élargi avec la proposition de sortie à l'extérieur du territoire immédiat. La complémentarité entre les accueils sur le plan des ressources pédagogiques, des moyens humains et logistiques, contribuent à un travail de mise en réseau et de partage de compétences et peut aussi initier des rencontres inter-centres.

**Sensibiliser les publics à la notion d'écocitoyenneté :** le développement durable répond aux besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures. Véritable enjeu de société, les structures d'accueil sont des vecteurs de transmission

des valeurs et des idées qui œuvrent au respect de l'environnement et qui encouragent l'engagement éco-citoyen. Dans nos accueils, les enfants sont attentifs et participatifs à des activités d'expérimentation de type : réalisation d'un potager, sensibilisation à la nature, au tri sélectif et au recyclage ainsi que des périodes « zéro déchets ».

**Offrir un service souple et adapté :** en répondant le plus largement possible aux demandes et besoins des familles. Par conséquent, le CAE s'attache à associer les familles dans la réflexion et les évolutions des services. Cette volonté du CAE doit tenir compte des contraintes de fonctionnement et des possibilités des structures.

## **Les offres éducatives du CAE**

### **Les Accueils de Pleine nature :**

Le centre maternel Nougatine pour les enfants de 2 ans ½ à 6 ans.  
Le centre élémentaire Prim'vert pour les enfants de 7 à 12 ans.

### **Les Accueils de Proximité :**

Le centre Favreau (pour les 2 ans ½ à 11 ans)  
Le centre Le Verger (pour les 2 ans ½ à 11 ans)  
Le centre du Puy Saint Bonnet (pour les 2 ans ½ à 11 ans)  
Le centre Jean Monnet (pour les 2 ans ½ à 11 ans)  
Le centre La Girardière (pour les 2 ans ½ à 11 ans)  
Le centre Bretagne (pour les 2 ans ½ à 11 ans)

### **Les autres activités :**

La Maison de la Nature

## Plan Mercredi

La nouvelle organisation du temps scolaire à Cholet, avec une semaine de 4 jours à compter de la rentrée 2018, permet aux accueils de réinvestir la journée du mercredi et de lui donner une nouvelle place dans la semaine de l'enfant. La réflexion menée à l'occasion de cette nouvelle organisation a permis de réinterroger la place du mercredi et ainsi lui redonner tout son sens dans les différents projets des accueils de loisirs organisés par Cholet Animation Enfance.

Quatre axes ont été déclinés comme suit, et devront être notre socle commun en termes de projets pour les mercredis.

AXE 1 – Veiller à la complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires.

AXE 2 - Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs en particulier des enfants en situation de handicap.

AXE 3 – Inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs et les besoins des enfants.

AXE 4 – Proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvres, spectacles, expositions, tournois, etc.).

## Partenaires

Les équipes du CAE travaillent en collaboration soutenue avec les autorités locales et nationales (SDJES, Préfecture, PMI). Elles développent des partenariats et projets avec l'ensemble des acteurs de la l'Education, la Jeunesse, l'Enfance, la Famille, le Sport et la Culture.



## 2. L'Accueil de proximité de Favreau

### Locaux et implantation

L'Accueil de loisirs de proximité de Favreau (sans hébergement) reçoit les enfants de 3 à 12 ans, en journée complète ou demi-journée matin ou après-midi, avec ou sans repas. Son équipe pédagogique répond aux besoins et aux rythmes de l'enfant et du jeune en toute sécurité (affective, morale et physique). L'accueil de proximité est une richesse supplémentaire dans la construction de l'enfant en tant que futur adulte.

L'accueil est implanté dans la Maison de l'enfance située : **8 rue René Caillé, 49300 Cholet.**

L'accueil se fait par la porte principale, par visiophone.

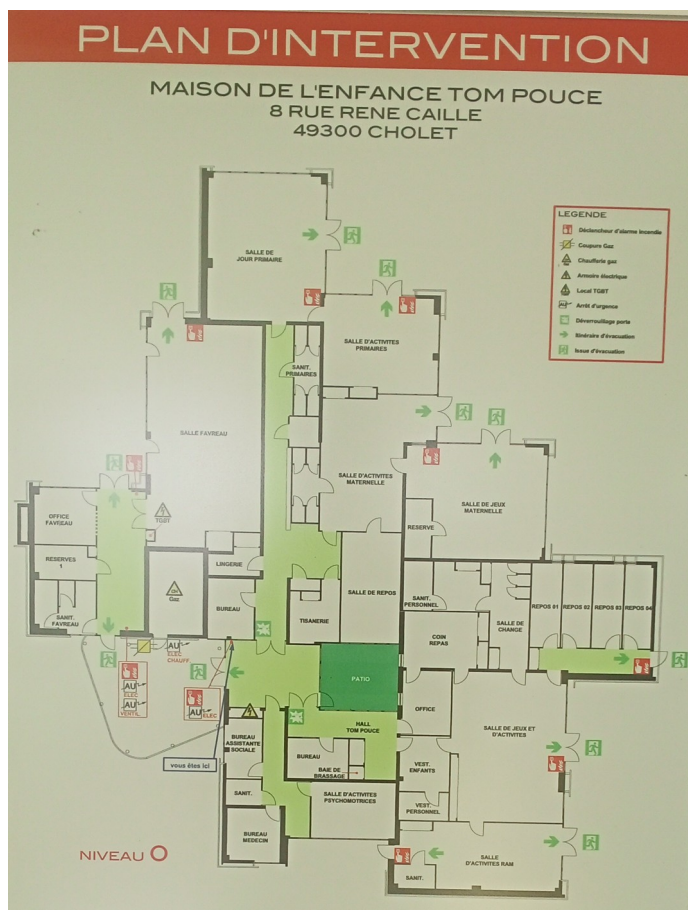
La structure peut accueillir un total de 60 enfants de 3 à 12 ans : 24 enfants de 3 à 5 ans et 36 enfants de 6 à 12 ans.

### Espace 3 à 6 ans

Un espace dînette, garage, circuits  
 Une salle d'activités et de lecture  
 Une salle de sieste  
 Des sanitaires adaptés  
 Une cour extérieure, jeux extérieurs et le parc à proximité

### Espace 7 à 11 ans

Une grande salle pour les jeux de société et activité  
 Un salon avec coin lecture, baby-foot, table ping-pong et tableaux  
 Des sanitaires adaptés  
 Un coin cuisine avec évier  
 Une cour extérieure



### Environnement et ressources

Les assos  
 Les équipements externes  
 Les partenaires  
 Le matériel pédagogique  
 La malle de déguisements  
 La boîte à musique

## **Périodes d'accueil et Journée type**

L'accueil de proximité est ouvert les mercredis et les vacances scolaires (hors fériés et week-end) de **7h30 à 18h30**. L'accueil est fermé une semaine pendant les vacances de Noël du lundi 25 au vendredi 29 décembre 2023, réouverture le mardi 2 janvier 2024.

### **7h30 Arrivées échelonnées.**

Les enfants débutent leur journée en douceur. Les animateurs sont à l'écoute des parents et sont présents avec les enfants pour leur permettre d'avoir des rythmes différenciés en mettant à disposition plusieurs espaces et activités autonomes. Les présences sont pointées pour permettre un contrôle.

### **9h30 Ateliers du matin**

Les animateurs proposent des ateliers aux enfants en lien avec le projet pédagogique en assurant la sécurité physique et morale de tous et en favorisant toujours l'épanouissement et le choix des publics.

### **11h Temps de développement personnel**

Les animateurs laissent jouer, se mettent à disposition et jouent avec les enfants qui les sollicitent. Chaque enfant suit son rythme, ses envies et ses besoins. Ces temps revêtent un rôle fondamental dans le développement individuel de l'enfant.

### **12h Repas au restaurant scolaire de l'école Louis Buffon (trajet pédestre)**

Le repas est un temps de découverte gustative mais l'enfant n'est pas forcé. Les animateurs mangent avec les enfants pour assurer la convivialité et la bonne tenue. Le temps de restauration est idéal pour développer l'autonomie et responsabiliser les enfants. Ils sont donc invités à participer au service. L'équipe pédagogique s'assure que le temps de repas reste un temps apaisant et ne se prolonge pas au-delà de 45 minutes.

### **13h30 Temps de développement personnel**

Les animateurs laissent jouer, se mettent à disposition et jouent avec les enfants qui les sollicitent. Chaque enfant suit son rythme, ses envies et ses besoins. Ces temps revêtent un rôle fondamental dans le développement individuel de l'enfant. Pour les plus jeunes l'équipe propose un temps de sieste et/ou de repos.

### **14h30 Ateliers de l'Aprém'**

Les animateurs proposent des ateliers aux enfants en lien avec le projet pédagogique en assurant la sécurité physique et morale de tous et en favorisant toujours l'épanouissement et le choix des publics.

### **16h Goûters et temps d'échanges collectifs**

L'équipe fournit un goûter adapté aux enfants. Ce temps est utilisé pour partager et écouter le vécu de chacun.

### **16h30 Temps de développement personnel**

Les animateurs laissent jouer, se mettent à disposition et jouent avec les enfants qui les sollicitent. Chaque enfant suit son rythme, ses envies et ses besoins. Ces temps revêtent un rôle fondamental dans le développement individuel de l'enfant.

### **17h – 18h30 Départs échelonnés**

Les animateurs assurent le retour auprès des familles et permettent aux enfants d'avoir des rythmes différenciés en mettant à disposition plusieurs espaces et activités autonomes. Les présences sont pointées pour permettre un contrôle.

## L'Équipe pédagogique



**Guwen** : Directeur et animateur élémentaires (BPJEPS LTP)



**Angélique** : animatrice maternels (BAFA)



**Ludivine** : animatrice élémentaires (BAFA)



**Christelle** : animatrice maternels (CAP Petite Enfance)



**Aimy** : animatrice maternels (BAFA)



**Animateurs vacataires** : animateurs maternels (BAFA) (ils viennent compléter l'équipe en fonction des besoins)

Les personnels techniques :

- des agents municipaux sont chargés du restaurant scolaire,
- des agents municipaux assurent l'entretien et le suivi technique des locaux.

### **Les modalités de fonctionnement de l'équipe**

Pour permettre une réflexion constante, des temps hebdomadaires sont prévus en équipe avec la direction qui transmet les informations et consignes. Les animateurs et/ou les intervenants sont intégrés autant que possible aux projets.

Au quotidien, l'équipe met en œuvre un travail de transmission et de communication. Pour ce faire, elle s'est dotée d'outils : un cahier de liaison dans lequel sont notées toutes les informations que chacun souhaite communiquer, les missions à effectuer, les projets...

Lors de réunions hebdomadaires, les activités peuvent être revues et corrigées en fonction des besoins et de l'observation des enfants.

### **Missions du directeur en plus des missions d'animations (cf fiche de poste directeur) :**

- Il fait le lien entre l'organisateur, l'équipe et les différents intervenants. Il coordonne les agents et assure une part de la gestion humaine (emploi du temps, formation, évaluation).
- Il s'assure du bon fonctionnement administratif, pédagogique, règlementaire et financier de la structure.
- Formateur, il accompagne les animateurs dans leur évolution permanente, il les conseille et les soutient dans leur projet d'animation, il travaille avec eux leurs compétences et leurs points d'efforts en vue d'être plus efficient mais aussi de manière à ce que chacun se sente respecté et indispensable au bon fonctionnement de la structure.



**Missions principales de l'animateur (cf fiche de poste animateur) :**

- Assurer la vie quotidienne des enfants,
- Donner à jouer, laisser jouer, jouer avec et faire jouer,
- Lors de la présentation de ses activités ou sorties, informer l'enfant des règles à suivre et proposer des situations à vivre, des résolutions de problèmes plutôt que de la consommation passive d'activités,
- Être conscient des responsabilités qui lui sont confiées, tant au niveau de la sécurité physique, morale qu'affective de l'enfant. C'est la raison pour laquelle, il est très important d'instaurer un réel dialogue avec l'enfant,
- Mettre en œuvre un projet d'animation issu du projet pédagogique et assurer l'animation des activités,
- Préparer ses activités à l'avance (recherches, tester les réalisations)
- Favoriser des échanges pendant les temps d'accueil et encourager, soutenir l'enfant dans l'activité,
- Aller au-devant des familles pour mettre en place un climat de confiance, témoigner des projets et objectifs, donner des informations à la famille et instaurer le dialogue de manière à recueillir les informations fournies par les parents

**Une vigilance particulière est demandée à l'ensemble du personnel :**

- Ne pas fumer en présence des enfants.
- Mettre en ordre les salles, vérifier les fermetures des portes, fenêtres, lumières, WC, portail.
- Une attention est portée envers les équipes techniques (nettoyage, cuisine, agents d'entretien...) car l'ALSH ne peut fonctionner sans l'adhésion et l'implication de tous.

## Le projet pédagogique

C'est un document élaboré par l'équipe pédagogique en cohérence avec le projet éducatif du territoire. Il donne naissance à des projets d'animations qui se concrétisent par un programme d'activités. Il cadre aussi les actions des animateurs. Les projets s'appuient sur les compétences et ambitions de chacun mais aussi sur la complémentarité dans l'équipe (profil sportif, artistique, etc...). L'équipe pédagogique met à jour régulièrement ses réflexions sur le développement de l'enfant.

## L'Objectif stratégique

C'est les ambitions éducatives portées par la collectivité

### L'enfant acteur de son développement

*Ce plan pédagogique vise à combiner les principes de l'autonomie, du choix et de l'autogestion issus des pédagogies nouvelles (Reggio Emilia, Montessori et Sudbury) pour créer un environnement épanouissant, libre et adapté. Ces pédagogies partagent l'idée que l'enfant est acteur de son développement et visent à encourager l'indépendance, la créativité et l'exploration personnelle. Toutes mettent en avant le rôle fondamental de l'enfant dans son épanouissement. Ces approches peuvent permettre à l'enfant de suivre son propre rythme et faire ses propres choix durant le temps d'accueil périscolaire.*

## Les Objectifs pédagogiques

C'est ce que l'équipe souhaite initier chez l'enfant

✓ **Objectifs opérationnels** : c'est la concrétisation dans le quotidien de l'enfant des objectifs pédagogiques par la mise en œuvre des projets d'animations, de moyens et d'actions.

### Créer un environnement préparé

- ✓ Aménager les espaces, les ouvrir et les rendre stimulant avec une variété de matériaux et de ressources.
- ✓ Encourager les enfants à choisir les activités qui suscitent leur intérêt.

### Favoriser l'autodétermination

- ✓ Impliquer les enfants dans leur propre développement en leur permettant de se diriger vers leurs centres d'intérêts.
- ✓ Encourager l'évaluation de leurs temps et activités par les enfants et la réflexion autour des améliorations possibles.
- ✓ Encourager la collaboration entre les enfants, en les aidant à développer des compétences en équipe et en résolution des problèmes.

### Documentation du processus

- ✓ Utiliser des visuels pour mettre en avant le choix et les évaluations.

✓ Inviter les enfants à participer à la création de leurs programmes, en les accompagnant dans les réflexions.

### **Favoriser la communication ouverte**

✓ Créer des occasions régulières pour les enfants, les animateurs et les familles de prendre part à la vie de la structure, partager leurs expériences et leurs réflexions sur l'avenir de leur lieu de vie.

✓ Encourager un dialogue ouvert et constructif pour favoriser la cohésion et le développement personnel des publics.

*(Mise en œuvre sur les programmes : une partie avec 2 ateliers guidés/jours et une partie activités libres accompagnées. Présentation des objectifs opérationnels de période et apprentissages)*

L'équipe veille à adapter une variété d'actions supplémentaires ou d'ajustements en fonction des besoins des enfants, des opportunités ou des obstacles rencontrés

La qualité éducative des activités s'appuie sur le respect des rythmes chronobiologiques de l'enfant, notre rôle est de proposer des loisirs éducatifs dans un cadre respectueux de la législation et garantissant la sécurité morale et physique des participants.

Nous souhaitons favoriser la découverte d'activités innovantes et impliquer les enfants et les jeunes dans leur organisation. L'équipe d'animation veille à offrir aux jeunes la plus grande variété d'activités possibles : activités de découverte, manuelles, sportives et de loisirs tout en prenant en compte les envies des enfants.

## **La place de l'enfant**

Les mesures envisagées pour l'accueil des mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicap.

Pour accueillir au mieux les enfants atteints de troubles de la santé ou porteur de handicap, l'équipe de direction et d'animation travaille en communication avec Loisirs Pluriels et le Pôle Ressources handicap 49. Cette collaboration permet d'être à l'écoute de la famille (aménagement de locaux, prise en charge particulière) afin d'optimiser les conditions d'accueil de l'enfant. L'organisation mise en place doit répondre au mieux aux besoins de l'enfant, sans le mettre en difficulté en prenant en compte le groupe et l'équipe d'animation.

Des évaluations intermédiaires seront faites avec les animateurs référents et les parents en y intégrant par moment l'enfant.

## **Les projets de l'année**

Pour l'année 2023 :

- Les maternels vont relancer le partenariat avec le multi accueil, sous forme de temps d'échange de partage de livres et jeux.

- Un projet sur la place de l'enfant, articulé autour de la prise de décision, la proposition, la responsabilisation et le respect des rythmes individuels. Le projet est soutenu par une réflexion sur l'ajustement du cadre proposé au groupe et sur des outils d'évaluations orientés vers les enfants.

- Les élémentaires ont un projet de correspondance avec différents centres tiré au hasard en France. On enverra une carte fabriquée avec les enfants. L'objectif est de faire prendre conscience aux enfants que le papier peut aussi avoir un impact positif par rapport à la communication par écran interposé.

Les projets de la Ville de Cholet et du CAE vont venir se greffer tout au long de l'année tel que le projet sans écran, les journées des droits de l'enfant et autres projets de service.

## 3 - Protocoles et urgences

### Accident graves

Voir annexe 1 (gestion et déclaration d'un accident majeur)

### Soins, hygiène et vigilance sanitaire

- Un lavage des mains régulier, de manière ludique sera réalisé avec les enfants.
- Chaque matin, l'enfant arrivera avec une tenue propre. Privilégier une tenue facile à enfiler (jogging) qui ne craint rien et des baskets à scratch afin qu'il puisse être le plus autonome possible. Par temps chaud l'enfant devra disposer d'une gourde pour une hydratation régulière, la casquette est aussi indiquée pour les saisons chaudes.
- Dans l'intérêt du plus grand nombre, le parent s'assure de la température corporelle de son enfant avant de l'emmener au centre si celui-ci présente des signes de maladies. Tout enfant présentant une température supérieure à 38° ou des symptômes de maladie contagieuse devra être emmené pour visite médicale par ses responsable légaux.
- Si l'enfant présente des signes de maladie et/ou de fièvre au cours de l'accueil, il sera pris en charge par un animateur et isolé dans une pièce. Suite à l'appel du directeur, les parents devront venir chercher l'enfant sans délai.
- Un référent crise sanitaire est désigné : Guewen GENTY pour l'ALSH Favreau.

Il veille au respect des protocoles sanitaires en lien direct avec l'Éducation Nationale pour assurer la santé et la sécurité des enfants et des animateurs durant les crises sanitaires.

En fonction de la situation sanitaire, le service met en œuvre des protocoles permettant de respecter la sécurité et la santé de tous, tout en maintenant des conditions d'accueil les plus favorables à l'épanouissement des enfants.

Au vu du cadre sanitaire du ministère, en date du 25 juillet 2022 :

Afin de mettre en œuvre des mesures proportionnées, le ministère de l'Éducation nationale de la jeunesse et des sports, a établi pour l'année scolaire 2022-2023 en lien avec les autorités sanitaires, une graduation comportant 4 niveaux :

Socle de mesures ; Niveau 1 / Vert ; Niveau 2 / Orange; Niveau 3 / Rouge.

Le protocole applicable à notre accueil, depuis la rentrée 2022 est au niveau « socle de mesures » qui n'impose aucune limitation.

### Incendies

Voir annexe 2 (plans et consignes d'évacuation en cas d'incendie)

### Intrusions

Voir annexe 3 (plans et consignes d'évacuation en cas d'intrusions)

### Catastrophes

Voir annexe 4 (plans et consignes d'évacuation en cas de catastrophe)

## 4 - Les outils d'évaluation

Les évaluations sont indispensables pour identifier les réussites ou les manques. Elles permettent de guider et proposer des solutions.

### **Bilan qualitatif et numérique**

- Bilan qualitatif
- Indicateurs numériques
- Une synthèse de ces évaluations (pour permettre un retour à la direction et aux élus jeunesse)

### **Réunions d'équipe et de direction**

- Réunions de bilans et d'analyse des pratiques organisée après chaque période avec l'équipe
- Des réunions de partage de pratique sont parfois organisées avec d'autres directeurs d'accueil
- Réunion avec la coordination et la direction du Service est prévue chaque mois pour échanger sur les orientations et difficultés

### **Retours enfants et familles**